



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation à la Sécurité Routière

Sous-Direction de l'éducation routière
et du permis de conduire
Bureau national des droits à conduire
<https://recours.permisdeconduire.gouv.fr>

Maître Antoine RÉGLEY
229 rue Solférino
59000 Lille

Affaire suivie par JU

Paris, le
Réf. : J



Maître,

En date du 28 juin 2022, vous avez appelé mon attention sur la situation du permis de conduire de votre client, M. Eric

Après un examen attentif de son dossier, je vous informe que le stage de sensibilisation à la sécurité routière auquel il a participé les 20 et 21 juin 2022 lui a fait bénéficier de la reconstitution de quatre points.

De ce fait, son permis de conduire est à nouveau valide, à ce jour.

Veuillez agréer, Maître, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le ministre de l'intérieur
et par délégation,
la cheffe de la section des recours
du bureau national des droits à conduire


Emmanuelle FERRANDEZ